**FICHE D’INSCRIPTION A L’ACTIVITE « ATELIERS CREATIFS »**

**POUR L’ANNEE 2022/2023 ECOLE SAINT FRANCOIS**

**Remplir une fiche par enfant inscrit.**

**PARENT RESPONSABLE :**

Nom : ..................................................... Prénom : .................................................

Adresse : ..................................................................................................................

Code postal : ………………………………………….. Ville : ………………………………………………..

Tél Dom. : ...............................................

Tél Prof. : ................................................

Tél Mobile : ............................................

Mail : ......................................................

Désire inscrire mon enfant à l’activité « Ateliers créatifs » pour l’année 2022/2023 aux cours hebdomadaires du :

* Mardi de 12h30 à 13h15 pour les CP et CE1
* Jeudi de 12h30 à 13h15 pour les CE2/CM1/CM2

Les cours auront lieu du mardi 27/09/2022 au jeudi 08/06/2023 sur la période scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires).

**\* En fonction du nombre d’inscriptions, nous nous réservons le droit de ne pas maintenir l’activité proposée (minimum de 5 enfants inscrits pour permettre le maintien du cours). Nous informerons les familles déjà inscrites et leur redonnerons les dossiers d’inscription ainsi que le règlement par chèque. Nous pourrons aussi modifier les tranches d’âge des groupes pour permettre le maintien des cours selon les inscriptions.**

**NOM et Prénom de l’enfant :** .........................................................................................

Niveau de classe pour l’année 2022/2023 : ……………………….

Date de naissance : ................................................

L’inscription de chaque enfant sera définitive à réception de l’intégralité du règlement par le biais d’un chèque de 160 € encaissé à confirmation des groupes ou de trois chèques groupés selon les modalités suivantes : un premier chèque de 60 € qui sera encaissé à confirmation des groupes accompagné de deux chèques de 50€ qui seront encaissés respectivement début octobre 2022 et début décembre 2022. Le règlement devra être effectué à l’ordre d’ATELIER 23.

L'ogec demandera 10€ de frais de fonctionnement par an et par enfant inscrit. Le mode de règlement sera le même que pour les frais de scolarité.

**Demande de facture acquittée :**

J’ai besoin d’une facture acquittée : celle-ci sera remise début décembre, dès l’encaissement du dernier chèque de règlement.

* OUI
* NON

**Informations médicales :**

* L’enfant bénéficie t-il d’un P.A.I en lien avec l’activité? (si oui, le joindre) : ………………….
* Indiquez toute information médicale utile au bon déroulement de l’activité pour votre enfant et les précautions à prendre si besoin : ………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Autorisation Droit à l’image**

Je soussigné(e) .....................................................................................................................................................

Représentant légal de mon enfant .....................................................................................................................................................

Autorise l’école Saint François et l’intervenante de l’activité « Ateliers créatifs» à publier sur le site internet de l’école, sur l’application Ecole Directe ou sur le P’tit Carnet (journal de l’école), les photos de mes enfants prises dans le cadre de l’activité :

* OUI
* NON

**Autorisation médicale**

Je soussigné(e)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Représentant légal de mon enfant

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Autorise l’intervenante de l’activité, Mme Fumiko DEPHIX, à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d’urgence médicale.

**Règlement intérieur :**

L’inscription à l’activité « Ateliers créatifs » implique l’acceptation du règlement intérieur lié à cette activité et consultable avec le dossier d’inscription à l’onglet « Ateliers créatifs » des activités périscolaires 2022.2023.

J’ai lu et accepte les conditions du règlement intérieur.

Fait à , le

Signature du ou des parents

(précédée de la mention « lu et approuvé »)